



SCA 2000 EVRY
 Maison des Sports
 206 Rue Pierre et Marie Curie 91000 EVRY
 ☎ : 01.60.77.80.00
 E-mail : contact@asesca.fr Site : http://www.asesca.fr
 Association loi 1901 déclarée en Préfecture
 le 02/03/71 sous le n° 0912000456

SAISON 2017/2018

ATTENTION : La cotisation est annuelle et ne donne pas lieu à remboursement.
Les parents sont priés de vérifier la présence de l'enseignant avant de laisser leur enfant en cours.

ACTIVITE : DATE D'INSCRIPTION / / INSCRIPTION

Jours et horaires de l'activité..... Groupe..... REINSCRIPTION

Dirigeant/bénévole Praticant Licencié(e) : NON OUI N° de licence :

Autres activités pratiquées au SCA 20000 Evry

Pour toute inscription : certificat médical de moins de 3 mois précisant la discipline

NOM PRENOM

NOM DU REPRESENTANT LEGAL * : Masculin Féminin

(* pour les mineurs)

DATE DE NAISSANCE DE L'ADHERENT : LIEU DE NAISSANCE : NATIONALITE :

ADRESSE : N° RUE

CODE POSTAL : VILLE

☎ 1 : / / / / ☎ 2 : / / / /

E-mail : @ (Très lisible)

PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE : Nom Prénom

☎ 1 : / / / / ☎ 2 : / / / /

Autorisation en cas d'urgence.
 Je, soussigné(e) :, responsable légal
 de l'enfant : autorise les responsables ou entraîneurs de la section
 sportive à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'incident ou d'accident.

| N° CHEQUE(S) | BANQUE | EMETTEUR DU CHEQUE | MOIS | MONTANT |
|--------------|--------|--------------------|------|---------|
| | | | | |

Paiement en espèces : DEMANDER UN RECU

Droit à l'image

Le soussigné reconnaît être informé que le SCA 2000 EVRY peut réaliser des photos ou des films de lui-même ou de ses enfants, exclusivement pour des supports en rapport avec l'activité sportive, et ne pas s'y opposer.

Montant de la cotisation €

option assurance éventuelle €

TOTAL €

L'adhésion au SCA 2000 EVRY vaut engagement à respecter les statuts et les différents règlements de l'association et des sections.
 Je reconnais avoir pris connaissance des garanties d'assurance proposées, selon le cas, par la Fédération ou par la MAIF au verso.
« LU ET APPROUVE » + SIGNATURE OBLIGATOIRE :

**Code adhérent en rouge :
(Réservé à l'administration)**

Pour les non licenciés voir assurances au dos



POUR LES NON LICENCIÉS

Contrat de base : Garanties minimum incluses dans l'adhésion

| | |
|--|--|
| Responsabilité civile générale - dommages corporels - dommages matériels et immatériels consécutifs - dommages corporels résultant de la Responsabilité civile médicale La garantie est toutefois limitée, tous dommages confondus à - dommages immatériels non consécutifs - à l'exception de ceux résultant de la violation du secret médical Responsabilité civile « atteintes à l'environnement » Responsabilité civile des dirigeants et mandataires sociaux | 30 000 000 € 15 000 000 € 30 000 000 € 30 000 000 € 50 000 € 155 000 € 5 000 000 € 310 000 € |
| Dommages aux Biens des participants - vêtements et biens utilisés à l'occasion de l'activité assurée | 600 € |
| Services d'aide à la personne : assistance à domicile Frais médicaux, pharmaceutiques, chirurgicaux, et de transport des blessés - dont frais de lunetterie - dont frais de rattrapage scolaire, exposés après 15 jours consécutifs d'interruption de la scolarité Pertes justifiées de revenus des personnes actives pour la période d'incapacité de travail résultant de l'accident capital proportionnel au taux d'atteinte permanente à l'intégrité physique et psychique subsistant après consolidation : - jusqu'à 9 % - de 10 à 19 % - de 20 à 34 % - de 35 à 49 % - de 50 à 100 % : - sans tierce personne - avec tierce personne Capitaux décès : - capital de base (art.36.1) - capitaux supplémentaires (art.36.2) - conjoint - chaque enfant à charge Frais de recherche et de sauvetage de vies humaines | à concurrence de 700 € et dans la limite de 3 semaines 1 400 € 80 € 16 €/jour dans la limite de 310 € à concurrence de 16 €/jour dans la limite de 3 100 € 6 100€ x taux 7 700 € x taux 13 000 € x taux 16 000 € x taux 23 000 € x taux 46 000 € x taux 3 100 € 3 900 € 3 100 € à concurrence des frais engagés et dans la limite de 7 700 € par victime |
| Assistance Les participants aux activités de la collectivité assurée souscriptrice du contrat RAQVAM bénéficient des garanties d'assistance dans les conditions et selon les plafonds prévus par la Convention d'assistance annexée au Conditions générales | |

Option complémentaire : IA Sport +

| | |
|---|---------|
| Des plafonds d'indemnités élevés : - jusqu'à 300 000 € en cas d'invalidité - jusqu'à 6000 € en cas d'incapacité temporaire entraînant une perte de revenus - jusqu'à 3000 € pour le remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques. - un capital de base de 30 000 €, en cas de décès auquel s'ajoutent 30 000 € pour le conjoint survivant et 15 000 € par enfant à charge | |
| Catégorie 1 : Apnée, cyclisme, patinage sur glace, plongée sous-marine. | 52.40 € |
| Catégorie 2 : arts martiaux, aikido, kung fu, viet vo dao, foot en salle, roller, trampoline. | 31.70 € |
| Catégorie 3 : athlétisme, aviron, capoeira, ultimate, gymnastique volontaire, hand ball, handisport, Activités aquatiques (bébé nageur, aquagym, natation maternité, natation sportive), danse, musculation, tennis de table, triathlon, yoga, randonnée, marche et gymnastique rythmique. | 13.74 € |

Je soussigné(e),....., date de naissance / /, adresse

atteste avoir pris connaissance de la possibilité de souscrire une garantie complémentaire I. A. Sport+.

Si vous êtes sociétaire du groupe Maif à titre personnel, indiquez votre numéro de sociétaire :

Catégorie du sport pratiqué (cf. ci-dessus) : cat. 1 cat. 2 cat. 3

Je souhaite souscrire la garantie I.A. Sport+ qui se substituera, en cas d'accident, aux garanties éventuellement acquises par le contrat souscrit par la collectivité désignée ci-dessus. J'ai bien noté que la garantie serait acquise à compter de la date de souscription jusqu'au 31 août 2017, dans la limite de 12 mois maximum, sauf demande particulière de cette collectivité qui me sera confirmée lors de l'envoi de mon attestation.

Je ne souhaite pas souscrire cette garantie. Fait à..... le, / /.....

Je ne souhaite pas que mes données personnelles soient réutilisées. Signature :
(pour les mineurs, signature des parents ou du représentant légal)

Pour les licenciés : les garanties sont indiquées dans la plaquette fédérale qui vous est remise par votre section



30 € offert par le Crédit Lyonnais pour toute ouverture d'un 1^{er} compte (Sur présence d'une attestation de cotisation)